

n° 3

03 mai 2023

## Viticulture Auvergne



## À retenir cette semaine

Mildiou : les œufs sont mûrs partout. Le modèle ne prévoit pas de contaminations  
 Oïdium : des contaminations sont possibles.  
 Black rot : conditions réunies pour des contaminations en fin de semaine, mais secteurs sans historique.  
 Excoriose : pas de symptôme observé.  
 Érinose : les symptômes apparaissent, sans gravité  
 Développement encore lent de la vigne.

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 12 observateurs sur 5 cépages différents.

## Données du réseau

18 parcelles renseignées, 14 dans le vignoble de Saint Pourçain, 4 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

## Stades phénologiques



Stade « grappes visibles »

Inflorescence avec de nombreux lobes

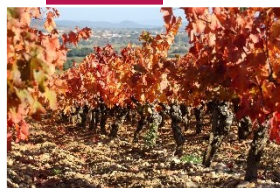


Inflorescence en train de s'allonger (stade précoce)



Stade de développement échelonné le long de la baguette.

Feuillé stressée par le froid : elle est translucide.



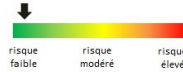
# Situation sanitaire

## Erinose

Les symptômes commencent à être observés. Ils sont pour l'instant relativement limités, sauf exception. La vigne est en phase de pousse, les symptômes d'erinose vont donc être dilués dans la végétation. Ils sont sans gravité dans la très grande majorité des cas.



## Excoriose



Aucun symptôme n'a été observé. La semaine prochaine est annoncée très humide; des contaminations pourraient avoir lieu.

## Mildiou



La maturité des œufs est maintenant acquise partout. Des perturbations sont annoncées à partir de vendredi, avec des averses orageuses, et devraient se prolonger toute la semaine prochaine. Mais le modèle ne prévoit pas de contaminations épidémiques.

## Oïdium



Des contaminations ont pu avoir lieu lors des dernières pluies, mais il n'est pas encore possible de le savoir : les feuilles ne sont pas encore assez développées et les taches d'oidium n'ont pas encore eu le temps d'apparaître. Les averses annoncées dans les jours prochains pourraient déclencher des contaminations. Les températures relativement faibles ralentissent le développement du champignon : son optimum est entre 20 et 27 °C.

## Black rot



Les ascospores sont mûres. Le modèle prévoit des contaminations possibles autour du 7 mai. Mais nous ne sommes pas un secteur à historique, donc le risque reste faible. Il convient cependant de rester vigilants, un témoin non traité a été fortement touché l'année dernière.

## Vu au vignoble



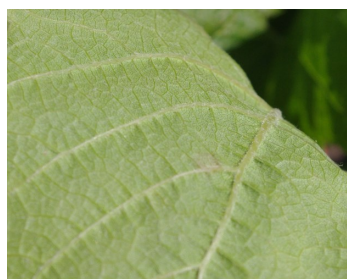
Après les mange-bourgeons, voici les mange-rameaux ! Ils ne sont pas moins préjudiciables ...

On trouve souvent des nids de guêpes dans les manchons de protection des complants. Celui-ci est inhabité.



# Devinette

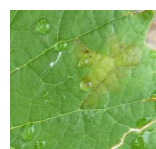
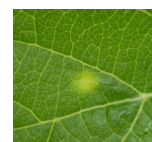
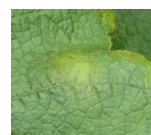
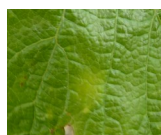
Petit entraînement au repérage des taches précoces d'oïdium. Dans cette série, il n'y a qu'une tache par feuille, pouvez-vous la repérer ?



## Réponse à la devinette de la semaine dernière

Parmi ces photos, combien y-a-t-il de taches de mildiou ?

Il y en a 3 : photo 3, 5 et 6. Le contour est plus diffus et foncé. Sur la photo 6, la tache est en train de sécher.



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une [note nationale](#) décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

R

### Notes biodiversité et réglementaire

Une [note « abeilles sauvages »](#) est disponible, ainsi qu'une [note des dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs](#) :

**(Rappel : la vigne ne fait pas partie des cultures concernées : l'arrêté du 20 novembre 2021 ne s'applique pas aux cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou les autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture.)**

Pour en savoir plus, [EcophytoPic](#) le portail de la protection intégrée.

[Note de service](#) DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle

B

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur** : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

**À partir d'observations réalisées par** : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité .*

